

Marché de l'électricité

Le marché de l'électricité a été impacté, ces derniers mois, par la hausse impressionnante du CO². Celle-ci est due à la reprise économique mondiale après la crise sanitaire.

Pour information :

Le gouvernement français envisage de mettre un terme au mécanisme de l'ARENH pour les industriels, à partir de début 2023.

Pour remplacer l'ARENH, le gouvernement étudie les options possibles avec la commission Européenne.



Entrée en vigueur du TURPE 6



*Le nouveau Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité (TURPE) entrera en vigueur le **1^{er} Août 2021**. Cela aura un impact sur vos factures d'électricité.*

Son élaboration a pris en compte :

- Le développement de la production renouvelable décentralisée
- Le développement des bornes de recharge de véhicules électriques
- L'autoconsommation (photovoltaïque)
- Renouvellement des infrastructures lourdes, l'éolien en mer et les interconnexions.

G2E anticipe ces nouveaux tarifs et proposera une optimisation des contrats de ses clients, en Juillet.

Enedis redéfinit les segments C3-C2

Enedis vient de modifier la segmentation des points de livraison. Une bonne partie des compteurs en C3 basculent désormais en segmentation C2.

Cela aura un effet non négligeable sur les prix de fourniture et sur les prix de capacité, puisque ces points de livraison auront maintenant un prix calculé avec leur courbe de charge.

G2E Sud-Est, c'est aussi :

- La réduction de vos factures d'électricité, suivi et analyse des consommations, réduction des taxes...
- Le suivi en temps réel des températures sur votre smartphone.
- La thermographie des armoires électriques, avec l'édition de rapport Q19.
- Des mesures en électricité : mesures de qualité, recherches de défauts, plans de comptage.

RESTONS EN CONTACT !



2, av. John Kennedy
26200 MONTÉLIMAR



www.g2e-sudest.com



contact@g2e-sudest.fr



04 75 54 74 58